



**PROVINCE**  
de **NAMUR**

École d'Administration et de Pédagogie

**Aux Collèges des bourgmestres et échevins**  
**Aux présidents et directeurs généraux des CPAS**  
**Aux responsables des intercommunales**  
**Aux responsables des hôpitaux publics**

Votre correspondante :  
Beverly FRANÇOIS  
Employée d'administration  
Tél : +32(0)81.77.56.01  
[beverly.francois@province.namur.be](mailto:beverly.francois@province.namur.be)

Copie pour information à :  
- Monsieur le gouverneur  
- Monsieur le directeur général  
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Nos réf : FL/FP/BF/Formation continue 2022

Objet : Organisation de formation(s) à la conduite d'un entretien d'évaluation.

Mesdames, Messieurs,

A partir de février 2022, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera différentes formations en évaluation à l'attention des agents des pouvoirs locaux et du pouvoir provincial.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

GROUPE	NOMBRE D'HEURES	DATE(s)	LIEU
1	16h	11 & 25 février 2022	Namur
2	16h	10 & 11 mars 2022	Namur
3	16h	31 Mars & 05 avril 2022	Thy-le-Château
4	16h	28 & 29 avril 2022	Namur
5	16h	30 mai & 07 juin 2022	Namur
6	16h	7 & 14 octobre 2022	Gedinne
7	16h	21 & 28 octobre 2022	Namur
8	16h	17 & 18 novembre 2022	Namur

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription. Les informations complètes relatives aux formations sont consultables via ce lien : [www.epapnamur.be](http://www.epapnamur.be)

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone est acceptée pour réserver une place. Néanmoins il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété pour **01 février 2022** par courriel à l'adresse suivante : [beverly.francois@province.namur.be](mailto:beverly.francois@province.namur.be)

Par ailleurs, si un minimum de 15 personnes n'est pas atteint, la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

Les formations se dérouleront en tenant compte des mesures sanitaires liées au COVID 19. Le port du masque sera obligatoire dans tout le bâtiment.

La participation financière est de 50€/jour/agent. Une facturation est envoyée après l'organisation de chaque formation. Pour toute formation entamée, la participation totale est due.

**Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.**

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE  
Directeur

A blue ink signature of François Lemaire, consisting of a stylized, elongated horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small dot to the right.